

DÉODATIENS

Ecoles UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

Les écoles élémentaires de Saint-Dié-des-Vosges abordent cette rentrée avec des outils numériques adaptés, à l'issue d'un plan d'équipement lancé en 2017. Dans un dossier spécial, on vous dit tout également du Programme de Réussite Educative (PRE).



UNE RENTRÉE GARANTIE

Du 27 août au 7 septembre 2019



SAMSUNG
LED - 43" ULTRA HAUTE DÉFINITION

599,00€
549,00€
+100€ = 559,00€

5 ANS
DE GARANTIE



5 ANS
DE GARANTIE

369,00€
+10,00€ = 379,00€

5 ans de tranquillité
GARANTIS

SAMSUNG

Lave-linge

réf : WW70J5560W
• Capacité 7 kg
• Vitesse 1400 tr/min
• 8 programmes
• Consommation cycle 33,64 l et 0,71 kWh
annuelle 7400 l et 153 kWh
3 ans garantie à 20 ans

Une sélection d'autres produits
bénéficie également de cette offre
à découvrir en magasin

S.V.D. SAINT-DIÉ

17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin



DAVID ANGLÉSIO

Successor de Me Lallement, Me Mehl, Me Tabary
Tél. : 03 29 56 12 35 / Fax : 03 29 56 71 47
anglesio.david@notaires.fr

29 RUE DES TROIS VILLES
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

SERVICE IMMOBILIER

Vente-Location-Gestion
Mme BAIA Mina
03 29 56 10 35
06 29 38 22 16
mina.baia.88049@notaires.fr



SAINT-DIÉ CENTRE-VILLE

Dans maison de caractère, appartement de type B3, d'une surface habitable loi carrez de 90,50m², au 2^{ème} étage. Composé : 2 chambres, hall d'entrée, salon, cuisine indépendante, salle de bains, cave. Petite copropriété.

Prix : 65 000 €

négociation incluse / DPE : sans mention



SENONES

Dans l'ancien château des PRINCES DE SALM, appartement au 1^{er} étage avec ascenseur, d'une surface loi carrez de 80,75m², hall d'entrée, cuisine équipée, 2 chambres, grande pièce à vivre. Parking privatif et une cave.

Prix : 49 900 €

négociation incluse / DPE : vierge



SAINT-DIÉ CENTRE-VILLE

Dans résidence avec ascenseur, appartement au 1^{er} étage d'une superficie habitable de 120m².

2 chambres, grand hall d'entrée, très grande pièce à vivre avec terrasse vue sur tout Saint-Dié. Garage privatif, cave. Prévoir quelques travaux de rafraîchissement.

Prix : 120 000 €



Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38

LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C. de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges

munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



DISTRI CLUB MEDICAL

"L'important c'est vous... le reste n'est que matériel !"

Matériel Médical ■ Vente & Location



Pour un retour à la maison
en toute sérénité !

Pensez à la location
de **MATÉRIEL MÉDICAL**

LIT MÉDICALISÉ, FAUTEUIL ROULANT...

DISTRI CLUB MEDICAL
ZAC d'Hellieule II

15, rue Antoine de Saint-Exupéry
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Tél. 03 55 23 34 16

saint-die@districlubmedical.com

CHAUSSURES DE CONFORT
MOBILITÉ
AIDE AU QUOTIDIEN
AMÉNAGEMENT DU DOMICILE
CONFORT ET BIEN-ÊTRE



Les écoles de la République

L'attachement des Français à l'Ecole se double d'une forte exigence. Depuis Jules Ferry, l'Ecole est au cœur de notre modèle **d'égalité des droits et des chances**. De là vient que chacun de nous se sent porté à commenter les programmes, les méthodes d'enseignement et les conditions d'accueil des élèves.

Une part de l'avenir de notre pays et de ses valeurs se joue bien là en effet : c'est **le devoir partagé des communes et de l'Etat** à travers l'Education nationale que de le préparer en recherchant l'épanouissement des enfants à court, moyen et long termes. Un esprit de **justice** doit guider cette action, afin d'éviter que les inégalités ne se reproduisent sans cesse.

Pour autant, l'Education ne repose pas seulement sur les épaules des enseignantes et enseignants. Le cadre familial est même le premier lieu où **la joie d'apprendre, le respect de la différence comme du Bien commun, le goût du travail** se transmettent.

Je souhaite à tous les élèves déodatien une belle rentrée scolaire 2019-2020 !

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



P.11



P.6-7



P.13



P.8-10



P.4

SOMMAIRE

- 4
Salon du bien-être et de la relaxation : laissez-vous chouchouter !
- 6-7
Rétrospective : c'était notre Tour, et quel Tour !
- 8-10
Rentrée scolaire : la fin d'un cycle
- 11
La rentrée culturelle
- 13
La ligne SNCF Epinal/Saint-Dié-des-Vosges : la ministre s'engage
- 14-15
Les sorties du mois : morceaux choisis
- 16
Rencontre : Françoise Simon

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Nadine Malbrun, Laurie Virtel
 Fabienne Schneider, Josée Tomasi
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet, Laurie Virtel
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu

[facebook.com/ville.saintdiedesvosges](https://www.facebook.com/ville.saintdiedesvosges)

Le trois minutes



7 ET 8 SEPTEMBRE

Laissez-nous prendre soin de vous

Le premier Salon du Bien-Être & de la Relaxation organisé par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges les 7 et 8 septembre, c'est la garantie d'un dépaysement, d'une coupure dans votre quotidien, la promesse de moments rien qu'à vous pour vous déconnecter, vous détendre et vous ressourcer... Enfin, on ne fera pas forcément tout ça sur place, mais on vous guidera, on vous conseillera, on vous expliquera comment faire, on vous montrera, aussi... «On», ce sont la trentaine d'intervenants qui ont répondu à l'invitation de KAFÉ, des professionnels ou des associatifs qui, chacun dans sa spécialité, vous ouvriront des portes vers l'inconnu et vous donneront envie d'aller plus loin.

Et quelques grands noms sont déjà annoncés. On parle par exemple de Patrick Drouot, physicien spécialiste des états d'expansion de conscience, mondialement reconnu pour ses travaux sur l'étude et l'avancement des sciences cognitives. Il animera une conférence samedi sur le thème "Une nouvelle conscience pour une nouvelle humanité" et un petit-déjeuner littéraire dimanche. On parle également d'Eric Brisbare, accompagnateur en montagne et en forêt qui, depuis 1982, explore le monde avec curiosité et passion. Samedi et dimanche, il proposera un «bain de forêt» de deux heures en forêt communale pour découvrir le bien-être par les arbres (sur inscription).

Autre invité incontournable : Olivier Benoit, qui a mis au point une méthode de soin et de produits «quantiques» pour soulager les souffrances émotionnelles et physiques sur lesquelles portent ses recherches depuis 25 ans. Lui aussi animera une conférence samedi. Ce salon vous permettra également de découvrir Charlotte de Silgu, diplômée de l'Institut énergétique et d'acupuncture traditionnelle chinoise, de la Fédération nationale de médecine traditionnelle chinoise et de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Durant ces deux jours, quatre espaces seront à votre disposition à l'Espace François-Mitterrand : zen, médecine douce, alimentation et tourisme vert. Quatre espaces, quatre ambiances, qui vous permettront de découvrir ou d'approfondir les yoga power et litho yogo, le yoga aérien, la trichothérapie (massage du cuir chevelu), la méditation en pleine conscience, la sophrologie, la sonothérapie et la clown thérapie, les bienfaits du sport, la géobiologie, le massage amma assis, la psychothérapie, la détente musculaire et la respiration contrôlée, la biorésonance, l'hypnose, le massage ayurvédique, l'aromathérapie, la réflexologie plantaire, l'orthobionomy, la phytothérapie, l'ostéopathie, la luminothérapie...

De nombreux ateliers vous offriront la possibilité de passer de la théorie

à la pratique : se mettre à l'écoute de soi (accompagnement tambour chamanique), sensibilisation à la nocivité des déchets et fabrication de produits naturels, conseil à la parentalité, pratiques énergétiques...

Le Salon du Bien-Être et de la Relaxation se tiendra et samedi 7 et dimanche 8 septembre de 9 h à 18 h à l'Espace François-Mitterrand et à la Tour de la Liberté. Programme complet des interventions et des ateliers sur www.saint-die.eu

Salon
Bien-Être & Relaxation
de 9 h à 18 h

Espace François-Mitterrand
SEPTEMBRE 2019
Samedi 7 & Dimanche 8

AU PROGRAMME

- Conférences, interventions
- Stands, animations
- Cafés littéraires
- Séance de sylvothérapie

4 ESPACES DÉDIÉS

- Espace zen
- Médecine douce
- Alimentation
- Tourisme vert

ENTRÉE LIBRE

KAFÉ/MPES
7 Avenue Arce-Souris, 88100 Saint-Dié-des-Vosges
(0) 29 96 73 03
Retrouvez le programme sur www.saintdie.eu

MATCHS POUR L'EMPLOI LE 10 OCTOBRE

La Ville et le club FACE Vosges (Fondation Agir Contre l'Exclusion) s'unissent pour proposer la 4^e rencontre sportive pour l'emploi, le jeudi 10 octobre au Palais Omnisports Joseph-Claudel, en partenariat avec Pôle Emploi et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. L'objectif est, d'une part, de pratiquer des activités sportives avec des collaborateurs d'entreprises et, d'autre part, de coacher les demandeurs d'emploi en leur proposant des simulations d'entretiens et un atelier encadrant leurs recherches. Il s'agira également de leur offrir la possibilité de rencontrer les entreprises du territoire et/ou membres du réseau FACE Vosges afin de pouvoir marquer le point décisif : un emploi ou une formation ! Les activités sportives occuperont les participants de 10 h à 12 h tandis que le forum pour l'emploi se déroulera de 14 h à 17 h. Alors, demandeurs d'emploi, n'oubliez pas votre CV ! Un ramassage en bus sera organisé avec passage devant les mairies de Raon-l'Étape, Moyenmoutier, Senones, Ban-de-Laveline, Provençères-et-Colroy, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe, Corcieux, Anould, Plainfaing et Fraize : horaires disponibles sur le site www.ca-saintdie.fr

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

69^e édition de la braderie



400 exposants seront présents le dimanche 15 septembre en plein cœur de la ville de Saint-Dié-des-Vosges. Commerçants locaux ou venus d'ailleurs, ils seront sur place dès 8 h au plus grand bonheur des chineurs du vide-greniers (rue de l'Orient et place du Marché) et des adeptes des bonnes affaires commerciales. Un grand retour attendra les Déodatien(ne)s ce dimanche-là : le Salon de l'automobile. Installé dans la rue Dauphine récemment rénovée, il sera tenu par des concessionnaires qui pourront vendre leurs véhicules au grand public.

Vous n'êtes pas là pour dépenser des millions ? Pas de soucis ! Venez profiter des bonnes affaires à l'occasion de l'une des braderies les plus importantes de France !

Moyen de transport gratuit

Deux navettes assureront les allers-retours depuis Hellieule (arrêt Mauss - toutes les dix minutes) et le haut de la rue d'Alsace (arrêt Cora - toutes les vingt minutes) jusqu'à l'hypercentre.

La braderie en quelques chiffres

- 400 exposants
- 20 placiers
- 20 gardes barrière
- 10 agents de la ville
- 3 agents de signalisation
- 20 policiers municipaux
- 30 élèves de l'Institution Jeanne-d'Arc de Bruyères

21 ET 22 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine



Le musée Pierre-Noël a retenu le thème de l'architecture par le biais d'un rallye destiné au jeune public, pour découvrir les lieux emblématiques de la ville (venir chercher un document au musée, les 2 jours) et d'une visite de cimetières proposée par Françoise Bolle, docteure en histoire de l'Art, autour de chapelles funéraires significatives. Samedi 21 : Cimetière de la Côte Calot, de 10 h à 11 h 30 / Cimetière de Foucharupt, de 14 h à 15 h 30.

La médiathèque d'Étival, quant à elle, propose le vendredi 20 à 20 h, une conférence : «Musique au Moyen-Age», écoute de différents instruments de musique médiévaux, illustrée des enluminures de manuscrits conservés à la Médiathèque de Saint-Dié-des-Vosges, ainsi qu'une expo «Gaston Litaize : Un Vosgien aux doigts de lumière» (visible du 26/08 au 29/09 aux horaires d'ouverture).

Celle de Saint-Dié-des-Vosges ouvrira grand ses portes le **samedi 21** :

- De 14 h à 17 h, des visites guidées : Les réserves de la médiathèque Victor-Hugo avec un départ toutes les heures
- De 15 h à 17 h Pat' dating : 15 minutes pour découvrir un document d'exception (manuscrits enluminés, livres rares et précieux, belles illustrations)
- De 14 h à 18 h, visite de la salle du Trésor (dont le Graduel de Saint-Dié et la Cosmographie Introductio)
- A 18 h, une conférence «Saint-Dié-des-Vosges au temps d'Albert Ronsin : l'âge d'or de la lecture publique en Déodatie»

Quant à la chapelle Saint-Roch, Madeleine Mangin et Fabrice Podvin tapissiers, Martine Hollard céramiste et Benjamin Lerousseau ébéniste y exposeront les 21 et 22 de 14 h à 18 h lors de journées tournées vers la nature et le patrimoine.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Fête du Sport et des Associations : l'heure du choix !

La Fête du Sport et des Associations, c'est bientôt ! Le rendez-vous sportif de l'année se déroulera en effet le 7 septembre à Saint-Dié-des-Vosges.

Rendez-vous à partir de 11 h au Palais Omnisport Joseph-Claudiel (POJC) afin de découvrir les 80 clubs (sportifs et associatifs) de la ville. Ce

grand rassemblement est accessible à tous, Déodatien ou non, petits et grands. Profitez de ce jour pour découvrir les différentes activités proposées sur la ville pendant toute l'année scolaire 2019-2020. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 18 h.

Indécis ?

Des démonstrations des différents clubs seront assurées tout au long de la journée afin de vous aider à faire un choix. Comme tous les ans, retrouvez les exposants à la fois à l'extérieur, autour du stade, et à l'intérieur, dans les salles principales. En cas d'intempéries, rien n'est annulé, le rendez-vous se fera à l'intérieur du POJC.

Faim ou soif ?

La fameuse buvette tenue par l'OMS (Office Municipal des Sports) sera à nouveau présente pour répondre à vos besoins ! Sandwichs, frites, boissons... vous y trouverez facilement votre bonheur.

Le bon plan du jour

Un stand du service municipal des Sports sera sur place : vous y trouverez les chèques Déodat Sport, destinés aux moins de 18 ans habitant à Saint-Dié-des-Vosges. Ce chèque, d'une valeur de 20 €, sera à déduire du montant de l'inscription sportive de l'enfant désigné.

RESTAURONS
L'ÉGLISE
SAINT-MARTIN !

L'église Saint-Martin, fermée pour des raisons de sécurité, nécessite une restauration. La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a déjà entamé la reprise globale de la toiture mais le travail ne s'arrête pas là. Roses en vitrail cassées, cloches pour certaines muettes et plus de 400 tuyaux de l'orgue... de nombreux éléments de l'édifice ont besoin d'être restaurés. Ce site, inscrit dans le périmètre Site Patrimoine Remarquable depuis 2019, sera alors un pilier de la démarche de valorisation de l'architecture locale mise en place par le municipalité.

En vue du financement des travaux de rénovation, une convention avec la Fondation du Patrimoine, première institution de défense du patrimoine de France reconnue d'utilité publique, a été signée le jeudi 8 août. Cette démarche permet à toutes les personnes attachées à notre patrimoine d'y apporter une contribution financière : particuliers, entreprises, associations, collectivités et de bénéficier de réductions fiscales.

A qui et comment donner ?

A quelle réduction d'impôt puis-je prétendre ?

Tous les détails ainsi que le bon de souscription sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville, sur www.saint-die.eu et sur www.fondation-patrimoine.org

Inoubliable...

Le départ de la 5^e étape Saint-Dié-des-Vosges/Colmar a été une grande fête. Une belle fête, autant sportive que populaire. Des moments historiques pour la ville, des rencontres inoubliables pour le public





qui a été qualifié ce 10 juillet,
«meilleur public du Tour de France» !
Retour en photos sur
cet événement sportif
international et inoubliable...





Plan numérique : la fin d'un cycle

Le plan 2017-2020 consacré à l'équipement en vidéoprojecteurs interactifs de toutes les classes élémentaires est venu à bout de sa mission en cette rentrée 2019. Avec un an d'avance.

Il y a ceux qui sont contre ; il y a ceux qui sont pour. Au cœur du débat : l'entrée du numérique dans les écoles, à l'heure où beaucoup dénoncent le nombre d'heures déjà passées devant un écran par une majorité d'enfants. Pour les «contre», on renforce l'ampleur d'un

classes élémentaires (du CP au CM2) ont été équipées d'un tableau blanc interactif ou d'un vidéoprojecteur interactif : 13 classes en 2017, 13 en 2018 et 14 pour cette rentrée 2019. Soit une enveloppe de 40 000 euros chaque année, dans le cadre du plan pluriannuel d'informatisation. Un investissement conséquent pour la Ville, qui s'ajoute à ce que la Caisse des écoles alloue à chaque établissement en soutien au financement des projets, au transport des élèves, à l'achat de fourniture... «On est très bien accompagnés par la Ville, je vous assure que ça n'est pas le cas partout !» explique Isabelle Nowakowski, directrice de l'école Baldensperger... qui a d'ailleurs été l'une des premières à voir sa classe être dotée d'un tableau numérique interactif.

aujourd'hui ! On peut tout préparer au clavier, exercices, leçons... et grâce à internet, on a un accès illimité et immédiat à un fonds documentaire et iconographique incroyable. Oui, ça change la façon de préparer les cours, oui ça favorise l'interactivité, mais l'enseignant reste toujours seul à la barre.»

Et le fait de placer les élèves devant un écran ? «Les enfants n'ont pas attendu l'école pour avoir accès à un écran. C'est la société d'aujourd'hui qui avance comme cela, on ne peut pas aller contre : je pense qu'il vaut mieux surfer sur la vague et utiliser cet outil de façon intelligente, sans en avoir peur. La vraie question que l'on doit se poser concerne, à mon avis, l'impact sur les apprentissages. On n'a pas encore le recul nécessaire pour pouvoir juger de l'efficacité du dispositif qui ne peut, de toute façon, pas se suffire à lui-même : l'Education nationale et la Ville font tout pour favoriser les apprentissages et pourtant, parfois, l'enfant ne décolle pas. Parce qu'il manque une composante, la reconnaissance ou l'accompagnement des parents.»

40 000 €/ an pour l'équipement numérique des écoles élémentaires

phénomène d'hyperconnexion ou d'hyperconnectivité, alors que les apprentissages «à l'ancienne» via un tableau, un livre et un cahier ont longtemps fait leurs preuves.

Et il y a les «pour» qui, pour les plus nuancés, estiment que la société avance de toute façon par ses technologies et qu'il vaut mieux monter dans le train plutôt que le regarder passer. Pour Marie-José Loudig, adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires, l'entrée du numérique dans les établissements scolaires peut avoir plusieurs vertus : apprendre à développer le sens critique des élèves face à la masse d'informations qui transite par la toile mais aussi et surtout utiliser ce que l'outil numérique a de meilleur. «Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Ils seront inévitablement exposés un jour ou l'autre à Internet, autant leur apprendre dès maintenant à l'utiliser correctement, de façon responsable et sûre. C'est le rôle des parents, ça peut être aussi celui des enseignants.»

Des enseignants qui, à Saint-Dié-des-Vosges, ont été impliqués les uns après les autres dans la démarche puisque, à travers le Plan Numérique 2017-2020, toutes les

Un équipement de la première génération, logiquement moins performant que les vidéoprojecteurs interactifs installés durant ces vacances certes, mais qui a considérablement modifié sa façon de travailler. «C'est un outil magique dont j'aurais du mal à me passer



QUELQUES CHIFFRES

Environ 1 700 élèves ;
11 écoles publiques ;
2 écoles privées

75 000 euros pour transporter les élèves vers les sites sportifs

9 000 euros pour offrir un voyage de fin d'année aux CM2

14 000 euros de subventions aux projets des écoles

55 000 euros pour l'achat des fournitures scolaires

CÔTÉ SCOLAIRES

La brochure du Musée Pierre-Noël, à destination des scolaires, sera disponible dès la rentrée. Les enseignants peuvent d'ores et déjà s'informer ou réserver au 03 29 51 60 35.

YANN KEHL, INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE, CIRCONSCRIPTION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a équipé la totalité des classes élémentaires en tableaux numériques interactifs ou vidéoprojecteurs interactifs. Comment l'Education nationale se positionne-t-elle par rapport au développement du numérique dans les écoles ?

«A l'école élémentaire, les usages du numérique sont aujourd'hui liés aux apprentissages et l'Education nationale encourage fortement de telles initiatives. Un quart des Français serait touché par l'illectronisme ou la maîtrise insuffisante de l'utilisation du numérique au quotidien. Former les futurs citoyens implique de développer de solides compétences dans ce domaine.

Les programmes officiels intègrent les usages du numérique et leur utilisation régulière en classe au service des domaines enseignés. Il s'agit également d'éduquer aux médias et à l'information en donnant progressivement aux élèves le recul nécessaire face aux contenus numériques qui circulent.»

Quels sont les avantages en termes d'apprentissages ?

«Les supports numériques permettent des manipulations réversibles, qu'il s'agisse des apprentissages fondamentaux ou d'expériences dans les domaines scientifiques. L'élève teste ainsi diverses possibilités, propose plusieurs solutions. La recherche

documentaire est par ailleurs plus riche en regard des médias et des sources disponibles. Les supports audiovisuels, les modélisations tridimensionnelles, la réalité augmentée offrent un nouveau regard sur le monde et permettent à l'enseignant de déployer une pédagogie plus interactive. Des pratiques innovantes voient aussi le jour pour améliorer l'évaluation et le suivi des élèves, y compris en proposant des exercices spécifiques à ceux qui rencontrent des difficultés.»

Certains déplorent que l'on remplace les enfants devant un écran, alors qu'ils y passent déjà beaucoup de temps hors cadre scolaire. Qu'en pensez-vous ?

«Le numérique scolaire ne se substitue pas aux autres modalités d'apprentissage, il les renforce par des approches complémentaires. La priorité reste bien entendu donnée à la lecture et à l'écriture sur papier. Les contenus numériques sont principalement proposés aux enseignants par le ministère de l'Education nationale pour conforter les savoirs abordés et mieux illustrer les notions. L'élève reste quant à lui actif et continue à écrire sur tableau numérique à l'aide d'un stylet, sous la surveillance de l'enseignant ; il n'est donc pas seul face à cet écran et n'y passe qu'un temps limité en regard de son âge. C'est une approche fondamentalement différente de l'usage du numérique hors de l'école pour lequel il convient par ailleurs, en lien avec les parents, de faire preuve de vigilance.»

L'IME À L'ÉCOLE VINCENT-AURIOL

L'Unité d'enseignement de l'Institut Médico-Educatif s'adresse à dix enfants dont le degré de handicap ne permet pas une intégration en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), pris en charge par l'IME/ADAPEI, encadrés par une enseignante de l'Education nationale et deux éducatrices de l'IME.

Installée jusque-là à l'école Jacques-Prévert, cette Unité d'enseignement déménage pour investir une salle de l'école Vincent-Auriol, en raison d'abord de la proximité des autres unités de l'IME situées rue des Quatre-Frères-Mougeotte et au collège Souhait ; en raison aussi du projet d'inclusion développé avec volontarisme par l'équipe pédagogique de l'école Vincent-Auriol. Projet dans lequel l'IME s'investit également.

Ce rapprochement géographique entre les deux structures va faciliter les actions communes dont l'objectif principal est de favoriser les échanges et l'inclusion des enfants handicapés.

PROGRAMME IMMOBILIER ADAPTÉ SENIORS / APOLLODORE



Votre prochaine adresse :
QUAI DU STADE

LOCATION

Petites maisons avec jardin privatif
Confort PMR (Personnes à mobilité réduite)
Détections de chutes
Parc commun

Renseignez-vous vite !

IMMOVILLE DI FLORIO
9 rue Stanislas - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

03 29 56 07 01

Mail : immoville.diflorio@wanadoo.fr

MARIE-JOSÉ LOUDIG, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES, DE LA PROMOTION DE LA VILLE ET DU TOURISME



Depuis 2017, la Ville a consacré 40 000 euros par an à l'équipement numérique des classes élémentaires. Pourquoi ?

«Effectivement, nous avons équipé les neuf écoles élémentaires en tableaux blancs interactifs ou vidéoprojecteurs interactifs, parce que le numérique fait partie de l'évolution de la société. Il est important que l'école trouve sa place et permette aux élèves de savoir utiliser ces outils de façon intelligente. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'investir 160 000 euros sur quatre ans pour l'équipement numérique. En trois ans, nous avons équipé les 40 classes élémentaires ; l'investissement 2020 pourrait servir à équiper les maternelles et les ULIS qui accueillent des enfants en situation de handicap.»

Donner les mêmes chances à tous, c'est l'objectif du Programme de réussite éducative, c'est aussi le fil rouge de votre action ?

«Je suis sensible à l'épanouissement des enfants. De tous les enfants. Alors, il nous faut agir encore plus là où ils ont des difficultés. Le PRE est une action transversale mise en place dans les écoles situées dans les quartiers Politique de la Ville. Ces établissements sont à valoriser. Nous avons par exemple considérablement investi à Vincent-Auriol avec une rénovation totale des locaux, la création d'une classe-orchestre... Cela a permis de freiner la désertification et les demandes de dérogation. A long terme, nous espérons que cela favorisera la mixité.»

Vous êtes sensible au bien-être des enfants, mais aussi du personnel, notamment les ATSEM...

«Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, personnels municipaux, doivent être valorisés. Ils font énormément pour les enfants et les enseignants. Il y a 30 ou 40 ans, les ATSEM étaient confinés à des tâches d'entretien des enfants et des locaux. Aujourd'hui, ils ont un vrai rôle pédagogique, forment un vrai binôme avec l'enseignant. La Charte signée il y a un an est une reconnaissance de leur travail. Dès cette rentrée, nous allons élaborer, avec l'Education nationale, un programme commun de formation ATSEM-enseignants, c'est dire à quel point ils travaillent ensemble.»

PRE

Un Programme de Réussite Educative pour les jeunes en difficultés



Qu'est-ce que c'est ?

Le PRE, ou Programme de Réussite Educative, est un dispositif mis en place par l'État, appliqué à Saint-Dié-des-Vosges depuis 2006. Son but : une intervention personnalisée auprès de jeunes en difficultés, qu'elles soient scolaires, sociales ou sanitaires.

A qui s'adresse-t-il ?

Le PRE s'adresse aux enfants âgés de 2 à 16 ans, scolarisés, résidant dans un quartier Politique de la Ville (Saint-Roch/L'Orme et Kellermann/Foucharupt), ayant des difficultés dans leur vie : problème de comportement, de confiance en soi, problème de santé, difficultés scolaires...

Qui s'en charge ?

Le PRE, c'est une équipe de 12 intervenants (plus communément appelés tuteurs) et deux référents de parcours, coordonnés par Louis Simon. Les référents sont le lien direct avec la famille ; les intervenants présentent des parcours divers (engagement associatif, expérience avec les enfants...) mais ne sont pas des travailleurs sociaux.

Comment ça fonctionne ?

Les enseignants et les professionnels de santé (médecin scolaire, psychologue, assistante scolaire, directeurs d'écoles, CPE, éducateur spécialisé, travailleurs sociaux...) identifient les enfants qui ont le plus besoin d'aide et sollicitent le PRE. Réunis en équipes pluridisciplinaires, ils décident tous ensemble et

en lien avec les familles, du type d'interventions à mettre en place.

Les séances individuelles sont le plus souvent assurées au sein de l'établissement scolaire mais aussi dans un centre social, à KAFÉ ou encore à la médiathèque et se décortiquent en plusieurs temps forts : un temps d'échange et de discussion, un suivi des devoirs ou des leçons, un temps de jeu sur les apprentissages puis un temps de lecture.

Nouveauté 2019

Alors qu'en 2018, 200 enfants étaient concernés par ce programme, cette année scolaire, une centaine d'enfants (en école élémentaire et collège) pourront profiter des services du PRE. Le problème n'est pas un manque de personnel mais une volonté de mieux faire. Une réforme de l'Etat fin 2018 impose en effet un accompagnement individuel et non plus collectif. Ainsi, chaque intervenant est en charge d'une dizaine d'enfants, leur consacrant chacun entre une et plusieurs heures par semaine.

ÉCOLES DES VILLES/ÉCOLES DES CHAMPS

Nouveauté 2019 : un partenariat entre la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et le Parc régional des Ballons des Vosges, centré sur les écoles primaires. Il liera une école déodatienne et une école d'une commune rurale située dans le périmètre du Parc.

L'idée ? Organiser des échanges et des sorties afin que chaque enfant en apprenne un peu plus sur l'environnement de l'autre. Car la nature en ville et la nature à la campagne, ce n'est pas la même chose !



Conservatoire Olivier-Douchain la musique pour tous et partout !

Objectif : former des musiciens et mélomanes, quels que soient leur âge, leur origine et leur milieu social, aux pratiques musicales individuelles et collectives. Le savoir-faire en la matière du Conservatoire Olivier-Douchain n'est plus à démontrer.

Fort de ses sept sites (Fraize, Saint-Dié-des-Vosges à la Nef, Etival-Clairefontaine, Provenchères-et-Colroy, Ban-de-Laveline, Senones et Raon-l'Étape), cet établissement d'enseignement artistique intercommunal présent sur la totalité de l'Agglomération lance sa campagne d'inscription pour l'année 2019-2020. Les inscriptions des anciens élèves se feront en ligne ; pour les nouveaux, l'équipe des 39 professeurs vous donne rendez-vous le samedi 14 septembre de 14 h à 19 h sur tous les sites. Les cours individuels reprendront le 9 septembre pour les anciens élèves et le 16 pour les nouveaux, en même temps que la reprise des cours de formation musicale et des ensembles.

De nombreuses familles d'instruments sont enseignées : les cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare folk, ukulele, mandoline), les vents (clarinette, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, saxophone), les cuivres (trompette, trombone, euphonium, tuba, cor), les claviers (piano, synthétiseur), les percussions (classiques et traditionnelles, batterie), l'érudition (Musique Assistée par Ordinateur, Formation Musicale, analyse, histoire du jazz). Sans oublier les cours de technique vocale et de chant musiques actuelles. Le Conservatoire dispose également d'un département jazz et musiques actuelles (piano jazz, guitare électrique, basse électrique et batterie). Tous les styles sont proposés, de la musique ancienne aux instruments amplifiés en passant par le hip-hop avec un nouvel atelier hip-hop qui sera proposé sur le site de La Nef.

Habilité à délivrer les diplômes de fin de 1^{er} et 2^e cycles en instrument et en formation musicale, le Conservatoire considère la pratique collective comme étant l'élément-moteur de son projet pédagogique. Pas moins de 44 ensembles (batucadas, classes d'orchestre, chœurs ...) sont ainsi proposés sur l'ensemble de l'Agglomération.

Les tarifs, uniformisés sur l'ensemble des sites, varient en fonction du quotient familial et de l'âge de l'élève. Pour les habitants de l'Agglomération, prévoir la feuille d'imposition et un justificatif de domicile. Pour les Déodatien, faites établir votre carte Cité-pass.

Renseignements au 03 29 56 31 96
ou conservatoire@ca-saintdie.fr

Rentrée 2019/2020, le Cepagrap a 30 ans !

ESPACE DES ARTS PLASTIQUES

20 rue du 10^e BCP - 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 29 56 26 04 / cepagrap@wanadoo.fr / www.cepagrap.fr

CEPAGRAP

2019 - 2020 le cepagrap a 30 ans

INSCRIPTIONS du 03 au 06 septembre 14h / 19h

Aquarelle - Photographie - Histoire de l'Art - Infographie - Gravure - Graphisme - Croquis - Enfants - Expression Plastique - Peinture - Sculpture

PORTES OUVERTES samedi 7 septembre 14h / 18h

Depuis trente ans, l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap vous accueille dans ses locaux au 20, rue du 10^e-BCP. Avec sa verrière dans la grande salle et sa galerie d'art contemporain ouverte sur la rue, le Cepagrap vous invite à pratiquer, dans la convivialité, les arts plastiques sous toutes leurs formes : peinture, photographie, gravure, sculpture, modelage, infographie, aquarelle, histoire de l'art, ateliers enfants, adolescents et tout petits, dès 4 ans. Ces ateliers privilégient toujours l'esprit de qualité et de recherche.

Le Cepagrap c'est aussi, grâce aux expositions et aux rencontres avec les artistes, la confrontation à la diversité de la création contemporaine. L'Éducation artistique n'est pas oubliée grâce à la préparation des élèves aux différents concours des écoles d'Art et à la mise en place de projets avec le monde scolaire.

Inscriptions du 3 au 6 septembre de 14 à 19 h. Portes ouvertes et participation à la Fête du Sport et des Associations le samedi 7 septembre de 14 à 18 h.

Infos sur www.cepagrap.fr

Saison culturelle Espace G.-Sadoul

NECT ARTS
vivants
revivants

SARAH MC COY
10 octobre

MAXIME LE FORESTIER
18 octobre

ANTOINE ELIE
20 octobre

WALY RIA
5 novembre

LE LAC DES CIGNES
9 novembre

TRANCE
22 novembre

SITAK-EASU
6 décembre

LE CV DE DIEU
25 janvier

LA MACHINE DE TURING
14 février

BÉNABAK
6 mars

FLAPORIES
20 mars

CALYSSO ROSE
10 avril

LAURA TERRADIN
15 mai

VÉRINO
30 mai

TRIBUNES POLITIQUES

Union pour Saint-Dié

Attirer de nouveaux habitants : un défi à relever pour la Déodatie

Les entreprises rencontrent des difficultés à recruter mais la population continue à diminuer.

Au-delà des actions en faveur des routes, du ferroviaire, du haut débit Internet, de la lutte contre la désertification médicale ... il convient de continuer à mobiliser toutes les énergies afin de créer les conditions les plus favorables pour susciter l'installation de nouveaux habitants.

En complément de l'opération **Action Cœur de Ville**, initiée par le gouvernement, des collectivités tentent d'attirer de nouveaux habitants grâce notamment à des aides à l'installation.

C'est ainsi que des Communautés d'Agglomération proposent un « **Passeport Accession** ».

Pourquoi ?

Afin de retenir ou d'attirer les 25-45 ans sur son territoire, elles proposent une aide financière à l'achat d'un logement.

Pour qui ?

Le « **Passeport Accession** » vise les jeunes ménages aux revenus faibles ou moyens qui achètent leur premier logement.

Comment ?

L'aide va de 3 000 à 5 000 euros dans le neuf comme dans l'ancien.

Elle est assortie de conditions qui permettent de réduire l'étalement urbain et de contenir la spéculation. En effet, elle est accordée si le prix d'acquisition est inférieur à un plafond défini et si les acquéreurs s'engagent à ne pas revendre leur bien dans les dix ans.



Logement à vendre
Téléphone 06 05 04

Aquanova, 6 ans après

Construit dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) par la précédente municipalité, le site a été inauguré le 17 décembre 2013 et ouvert au public le 22 janvier 2014.

Malgré un coût de construction de plus de 20 millions d'euros, Aquanova n'a ni bassin de 50 mètres, ni bassin d'apprentissage à la natation, ni de toboggan.



Dès le début du projet, Union Pour Saint-Dié a dénoncé ce manque d'équipement, mais également le mode de financement par un PPP qui laisse, à la charge des seuls contribuables déodatiers, **un lourd déficit annuel de 1,3 millions d'euros**.

Pire, compte tenu des clauses du contrat, ce déficit va s'aggraver d'année en année par l'accroissement des dépenses liées à l'entretien.

Dépenses		Recettes	
Loyers, entretien, salaires...	2 629 541 €	Entrées	920 090 €
Eau et chauffage	271 500 €	Participation Agglomération (a)	721 070 €
Intéressement partenaire privé	48 000 €	(a) participation au titre du service public et pour le tarif préférentiel	
	=====		=====
Total	2 949 041 €	Total	1 641 160 €

Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Sophie TAESCH, Sébastien ROCHOTTE

Divers droite

Au moment où nous livrons le fichier chez l'imprimeur, la tribune politique de Nathalie Tomasi ne nous est pas parvenue.

**vo
tre
publicité
dans
ce
magazine**

contactez
Estelle Hameau,
chargée
de la régie
publicitaire
au
06 22 51 69 51
ou à
ehameau
@ville-saintdie.fr

Cet été, découvrez nos *glaces, entremets et verrines glacés*

CARL CHOCOLATIER

Lundi	-	14h-19h
Mardi	9h-12h	14h-19h
Mercredi	9h-12h	14h-19h
Judi	9h-12h	14h-19h
Vendredi	9h-12h	14h-19h
Samedi	9h-12h	14h-19h
Dimanche	9h30-12h	-

Chocolats CARL
Tél. : 03 29 56 15 61
www.chocolatscarl.com
6, rue Thiers - 88100 SAINT-DIÉ

CONVENTION DE FINANCEMENT ÉTAT/RÉGION/SNCF

La ligne Epinal/Saint-Dié-des-Vosges est sauvée

Fermée pour des raisons de sécurité depuis le 22 décembre 2018, la ligne ferroviaire qui relie Epinal et Saint-Dié-des-Vosges sera de

nouveau en circulation courant 2022. Les partenaires se sont en effet engagés à débloquer les fonds pour procéder aux travaux nécessaires

à la réouverture, à travers une convention de financement signée le 1^{er} juillet à Saint-Dié-des-Vosges de la main-même de la ministre aux Transports, Elisabeth Borne, juste avant qu'elle ne soit appelée à des fonctions plus importante encore au sein du gouvernement et du Président de la Région Grand Est Jean Rottner.

Les travaux indispensables à la remise en circulation des trains sur cette ligne sont estimés à 21 millions d'euros. Un accord de financement a été trouvé entre la Région (12,6 millions d'euros) et l'Etat (8,4 millions), SNCF Réseau s'engageant à mener ces travaux d'envergure. «*Nous comptons sur ces équipes pour être au rendez-vous en termes d'excellence opérationnelle mais aussi de respect des calendriers et des coûts*»,

confiait Elisabeth Borne. Défendue par le Président de la République, cette ligne est le «*symbole national*» d'un «*bassin de vie privé d'une réponse essentielle*» et «*symptomatique de la situation difficile des lignes de desserte fine du territoire*». Et la première étape vers l'ouverture à la concurrence du réseau ferré Fluo Grand Est.

Les travaux commencent en septembre au tunnel de Vanémont ; le renouvellement des voies et du ballast, le remplacement des traverses et la régénération des ouvrages d'art et en terre se poursuivront de juin 2020 à décembre 2021 pour une remise en service attendue début 2022.



TRAVAUX

La passerelle de la Meurthe encore croquée

Les travaux ont repris, côté gare, sur la passerelle de la Meurthe fermée aux piétons depuis 2015 pour des raisons de sécurité. Après la destruction des deux extrémités en janvier dernier, la croqueuse a «*dévoré*» durant le mois de juillet la partie de la structure qui allait jusqu'aux entrepôts. Bonne nouvelle pour nombre de riverains : la portion qui surplombe les voies ferrées entre la rue de la Meurthe et celle du Petit-Saint-Dié va être conservée.

Ces destructions s'inscrivent dans le cadre de l'aménagement du

pôle d'échange multimodal, avec la création d'un parking (150 places gratuites) donnant accès à tout type de mobilités. L'objectif est en effet de créer un point de ralliement pour tous les transports de la ville : trains, bus, voitures... et même vélos avec un garage à disposition de tous ! La démolition des friches industrielles permet de mesurer l'ampleur de l'espace consacré à ce pôle, un espace qui sera en phase de dépollution dès septembre.

Le coût total de l'intervention, de l'ordre de 850 000 €, est largement

pris en charge par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.



4, 5 ET 6 OCTOBRE

Un Festival encore plus exceptionnel

Ce n'est pas parce que le Festival International de Géographie cumule quasiment trois décennies de succès qu'il ne faut pas faire évoluer sa formule. Loin de là. C'est même le bon moment pour lui redonner un nouveau souffle. Alors, la 30^e édition de cette grande fête internationale sera celle de toutes les nouveautés. On pourrait vous parler ici du mapping vidéo, des concerts sous chapiteau, du petit train... Mais on va aller à l'essentiel. L'allée du goût, le Salon de la Gastronomie et les démonstrations culinaires vont s'installer sous un immense chapiteau, place du Marché, ce qui justifie sa nouvelle appellation : la Place de la Gastronomie.

L'Espace François-Mitterrand ainsi libéré, le Festival va pouvoir prendre un virage qui lui tenait à cœur depuis longtemps : développer le géo numérique par un salon éponyme. Au parc Jean-Mansuy, entre ces deux sites incontournables des festivaliers, se dressera cette année encore le chapiteau qu'on effeuille à l'envi, désormais baptisé Espace Livre Amerigo-Vespucci.

Ce festival dédié aux Migrations sera présidé par Mercedes Erra, avec Raphaëlle Bacqué en Grand Témoin, Patrick Chamoiseau à la présidence de l'Espace Livre et Lilian Thuram pour un Grand Entretien exceptionnel !

ENVIRONNEMENT

Vos collectes

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moitresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 3 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 10 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 17 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 24 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

MARCHÉS DÉPLACÉS

En raison du Festival International de Géographie, le marché est déplacé sur les quais Leclerc et Jeanne-d'Arc du 17 septembre au 8 octobre.



Dimanche 15 à 8 h

Basket - Tournoi benjamins

Palais Omnisports Joseph-Claudé



Jusqu'au 22

Expo «Maurice Ehlinger, la création en action»

Musée Pierre-Noël



Du 3 au 28

Expo «Michel Sauval, Peintures»

Vernissage le samedi 7 à 18 h

Rencontre avec l'artiste le mardi 24 à 18 h

Espace des Arts Plastiques / Cepagrap



Samedi 14 et dimanche 15 à 8 h

Badminton - Tournoi des Roches

Gymnase M.-et-L.-Lagrange

Repas Convivialité et Partage à 12 h

Lundi 2 : Tour de la Liberté

Mercredi 4 : salle Carbonnar

Lundis 9 et 23 : Bâtiment Louise-Michel

Mercredi 11 : Espace Germaine-Tillion

Lundis 16 et 30, mercredi 25 : KAFE/MPES

Mercredi 18 : Maison de Quartier de Foucharupt

Vendredi 20 : Maison de Quartier de La Bolle

Vendredi 13 à 19 h 30

Table d'hôtes sur le thème de l'Amérique

Bâtiment Louise-Michel

Jusqu'au 22

Expo «Maurice Ehlinger, la création en action»

Musée Pierre-Noël

Du 3 au 28

Expo «Michel Sauval, Peintures»

Vernissage le samedi 7 à 18 h

Rencontre avec l'artiste le mardi 24 à 18 h

Espace des Arts Plastiques / Cepagrap

Du 6 au 27

Expo «A l'origine ... était le bleu ?» d'Anne Lerognon

Vernissage vendredi 6 à 18 h

Bibliothèque Universitaire IUT

Du 14 septembre au 14 octobre

Expo «D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord» proposée en itinérance par le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Samedi 21 à 15 h visite commentée de l'expo et à 17 h vernissage

Musée Pierre-Noël

Dimanche 1^{er}

1^{re} Bourse aux miniatures organisée par l'association Rive Gauche

Espace François-Mitterrand

Dimanche 1^{er} à 8 h 30

Portes ouvertes du Badminton

Gymnase Michel-Pinguier

Mardi 3 à 14 h 30

Pétanque - Championnat de Clubs Rég Vétérans

Boulodrome

Samedi 7 de 10 h à 16 h

9^e vente de livres et petite brocante

Bibliothèque patrimoniale - 21 avenue de Robache

Samedi 7 à 14 h 30

Pétanque - Concours officiel doublettes
Boulodrome

lundi 9 à 18 h 30

Reprise des cours de yoga
Ecole maternelle Paul-Elbel
Rue du Breuil

Mercredi 11 à 17 h 30

Cérémonie des bébés
Grand Salon de l'Hôtel de Ville

Samedi 14 de 7 h à 19 h

Boules Lyonnaises - Quadrette Vétérans
Boulodrome

Samedi 14 à 20 h 30

Jazz Session «Les frères Zazoo» (jazz années folles)
La Nef

Samedi 14 et dimanche 15, de 8 h à 18 h

Grande vente exceptionnelle (meubles, électro-ménager, vêtements, brocante...)

Contact : Monsieur Florentin
06 08 42 48 57

Croix Rouge - 17 rue de l'Evêché

Samedi 14 et dimanche 15 à 8 h

Badminton - Tournoi des Roches
Gymnase M.-et-L.-Lagrange

Dimanche 15 à 8 h

Basket - Tournoi benjamins
Palais Omnisports Joseph-Claudé

Vendredi 20 à 18 h 30

Assemblée générale du Ski Club Vallées et Montagnes
Palais Omnisports Joseph-Claudé

Dimanche 22 à 8 h

Golf - Compétition Axa Conseil
Parc des Sports E.-et-J.-Woehrlé

Dimanche 22 à 8 h 30

Concours régional de fly-ball avec le Club Canin
Stade cynophile Jean-Fischer

Dimanche 22 à 10 h

Bourse d'échanges de l'amicale des Philatélistes et école de philatélie Juniors
Espace François-Mitterrand

Dimanche 22 à 17 h

Concert «Voix et Routes Romanes»
Alla Francesca et la Maîtrise du Conservatoire de Strasbourg
Eglise Notre-Dame-de-Galilée

Mardi 24 à 20 h

Réunion de l'Amicale des Philatélistes
Espace François-Mitterrand

Mercredi 25 à 11 h 30

Cérémonie et dépôt de gerbes en hommage aux Harkis
Monuments aux Morts

Dimanche 29 à 15 h

Journée du miel
Conférence, vente, dégustation
Jardins de la Chapelle Saint-Roch

Dimanche 29 à 16 h

Concert «Messe solennelle pour chœur et deux orgues de Louis Vierne» par le Chœur du Sillon Lorrain
Cathédrale

- Culture
- Sport
- Manifestation, évènementiel

TOUR DE L'ORMONT

L'Union Cyclotouriste Vosgienne organise le dimanche 29 septembre son traditionnel Tour de l'Ormont. Six circuits seront proposés : 20, 30 ou 40 km pour les vététistes ; 60, 80 ou 120 km pour les cyclistes, le 120 km comptant pour le Brevet cyclogrimpeur vosgien.

Accueil et inscription dès 7 h 30 au Palais Omnisports Joseph-Claudé, départ libre jusqu'à 11 h.

Contact : VTT 06 87 61 35 91 ;
route 06 70 46 35 45.

L'ECOLE DES CHAMPIONS REVIENT

Organisé dans tout le Grand Est et réunissant plus de 3 000 participants en 2019, le challenge sportif et citoyen «L'école des champions» fait son retour à Saint-Dié-des-Vosges après deux ans d'absence, le jeudi 26 septembre de 9 h à 16 h au Palais Omnisports Joseph-Claudé. Gratuit, il sera proposé aux enfants de CM2.

Le principe ? Sensibiliser les jeunes aux bonnes actions et aux valeurs de la société : respect des règles, entraide, esprit d'équipe, courage, loyauté, respect d'autrui... à travers cinq ateliers sportifs et cinq ateliers citoyens.

Le but ? Rempoter le challenge en équipe et se qualifier pour représenter la Ville à la prochaine étape !

DESIGNER D'INTÉRIEUR
CHEMINÉES
Daniel PERRIN & Fils

NOUVEAU
distributeur
LE SILENCE ET LA MODERNITÉ
DU POËLE À GRANULÉS



- Cheminées
- Poêles à bois
- Poêles à granulés
- Tubage inox
- Cuisinières à bois
- Conduit inox isolé
- Transformation de feu à l'âtre en foyers fermés



Depuis plus de 30 ans à votre service

13, Quai Leclerc
• SAINT-DIÉ •
03 29 55 48 95

cheminees.perrin@wanadoo.fr
www.cheminees-perrin.com
www.stuv.com



«On n'est pas seul sur la terre !»

Travail, respect, **bienveillance...** Des valeurs qui ont permis à Françoise Simon d'appréhender différemment son métier et son engagement associatif.



On trouve sur sa route des gens qui vous tendent la main...

QUELQUES DATES

1947 : naissance le 9 novembre

Mai 1968 : passage d'un oral à Paris et obtention du SIU

1968 : poste au lycée Jules-Ferry à Saint-Dié

1968 : mariage

1969 : naissance de Christophe

1970 : naissance de Sophie

1976 : naissance de Stéphanie

1984 : accident de la route

1985 : début de famille monoparentale

1996 : chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques

2000 : promue attachée d'administration scolaire et universitaire

2002 : achat appartement

2008 : départ en retraite

MON QUARTIER

Kellermann

Petite dernière de cinq enfants, Françoise Simon évoque sa jeunesse à Fraize.

Et les jours vécus au rythme des filatures toutes proches du magasin familial à l'intérieur duquel, sept jours sur sept, son pâtissier de père, Monsieur Specty, également confiseur-glacier, ne relevait guère le dos. Françoise Simon conserve en mémoire la saveur d'une spécialité meringuée qui demeure sa madeleine de Proust. «Maman recevait la clientèle, mais on devait tous mettre la main à pâte. Nos parents ne manquaient pas de nous rappeler que si nous vivions, c'était grâce à ces ouvriers qui nous achetaient des gâteaux !»

Elle se souvient des paroles de sa mère, au diapason de l'époque : «Il faut avoir son certificat d'études !» Françoise Simon obtint une place de surveillante. Passionnée par les mathématiques, elle réussit en 1968 le diplôme de secrétaire d'intendance universitaire, et se maria la même année. Affectée à Gérardmer, elle prit ensuite un poste à Épinal où son mari réalisait son service militaire. Un an plus tard, un fils naquit, le couple vint s'installer à Saint-Dié où Françoise Simon devenait attachée d'intendance au collège Jules-Ferry. À leur tour, deux filles vinrent au monde. Les choses de la vie produisent parfois des situations difficiles. Désormais seule pour élever ses enfants, Françoise Simon fit front. En 1984, un terrible accident de voiture lui valut d'être hospitalisée deux mois en Alsace.

De cette douloureuse épreuve, elle retient la solidarité qui l'a entourée. «Des proches, des voisins, des collègues... ont été extraordinaires. On trouve sur sa route des gens qui vous tendent la main... Encore très jeunes, mes enfants ont été merveilleux !»

Françoise Simon reprit ses fonctions en assurant la comptabilité et le service intérieur du lycée et du collège Jules-Ferry, auxquels s'ajoutèrent les établissements de Fraize, Provençères et Jacques-Augustin.

Les équations du vivre-ensemble

«Ce travail était passionnant. J'ai toujours considéré que mes collègues et moi étions au service des élèves. Je suis souvent sortie de mon bureau pour les rencontrer, pour les écouter. L'internat était une grande famille.»

Après 39 ans de service, l'heure de la retraite a sonné. C'est tout un univers qui s'est estompé.

Finalement, c'est en rejoignant le centre social de Kellermann où elle a retrouvé les équations du vivre-ensemble, multiplié les contacts amicaux et les activités multiculturelles, qu'elle a coupé le cordon. «On crée souvent du lien par les enfants, ceux de Kellermann m'ont aidée à m'intégrer, ce sont de bons gamins !» Catholique pratiquante, Françoise Simon donne du temps en paroisse, rend visite aux aînés en maison de retraite. Grand-mère de ses «sept merveilles», elle rend grâce à ses parents pour lui avoir dispensé une éducation forgée dans des valeurs traditionnelles de travail, de discipline, de respect et, toujours, de bienveillance.

